

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (Rhône)

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 5 MAI 2015

Présents : **LONGEFAY Marie-Claude - BOUCAUD Franck – VAURAZ Christophe – MEY Karine - DESSEIGNE Alain– KOOMEN Chantal– GUILLARME Grégory – MATHON Christophe - DUBRESSON Nathalie– CHEVALIER Jean- Pierre –RUET Raymond– PELLETIER Franck - LALLEMENT Annette**

Excusé(s): - **CHEVILLON Yannick - GUYOT Florence**

Absent(s) :

Démissions :

- *Mme GUYOT a donné procuration à Mme LALLEMENT –*

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP) :

Mme MEY présente au conseil les différents travaux de la commission scolaire pour la mise en place des TAP pour la rentrée de septembre 2015, notamment l'établissement d'un PEDT (Projet éducatif Territorial). Les groupes d'enfants devront être au nombre de 9, le lundi et le vendredi (encore quelques détails à régler pour ce jour). Les animateurs seront pour la plupart des auto-entrepreneurs.

Le planning des TAP sera le même que cette année, à savoir :

- Lundi et vendredi = 15h30 à 16h30 avec des animateurs extérieurs
- Mardi et Jeudi = 16h00 à 16h30 avec du personnel communal

Les animateurs étant plus nombreux, le conseil décide de modifier la participation financière des parents, selon les règles suivantes :

TAP Lundi **et** vendredi = 30 €/an/enfant (enfants de petite et moyenne section de maternelle)
40 €/an/enfant (grande section de maternelle + primaire)

TAP Lundi **ou** vendredi = 15 €/an/enfant (enfants de petite et moyenne section de maternelle)
20 €/an/enfant (grande section de maternelle + primaire)

½ h Garderie Mardi + Jeudi = 10 €/an/enfant

Un document d'inscription pour l'année 2015-2016 sera distribué aux familles courant juin.

Une délibération est prise pour la signature du PEDT et les participations financières.

Un règlement-engagement sera établi et signé les tous les animateurs.

ECOLE :

Accord devis de MIB pour l'achat d'un vidéo projecteur interactif (2 556,00 € TTC). Pas d'achat de tableau blanc interactif car le tableau existant peut recevoir les images du vidéo projecteur.

TRAVAUX :

a) Toiture + Cheminée Mairie :

Travaux terminés pour un coût de 14 252,94 € TTC. La toiture a été réalisée par l'entreprise CHEVROLAT (13 064,94 €) et la cheminée par l'entreprise GUILLIN (1 188,00 €). La cheminée étant mitoyenne avec la famille PINEAU, les frais ont été divisés par deux.

b) Travaux Secrétariat :

Les travaux se poursuivent. Le réaménagement est prévu le mardi 12 mai.

c) Salle du Breuil :

Les travaux de la terrasse, côté nord, réalisés par l'entreprise TP2R sont terminés pour un coût de 11 061,84 € TTC.

d) Chemin d'accès et parking :

Au vu des différents devis, le conseil décide de retenir la société STPA pour un coût de 9 003,60 € TTC (chemin) et 8 854,56 € TTC (parking).

e) Eglise de SALLES :

Présentation des devis reçus pour la réfection de l'abside. L'entreprise COMTE a été retenue pour la maçonnerie (7 645,20 € TTC) et l'entreprise MICOLIER pour la charpente (16 164,00 € TTC). Une subvention de 11 000,00 € nous a été accordée pour les deux églises.

f) Eglise ARBUISSONNAS :

Suite à publication, la remise des offres était fixée au 5 mai, à 17h. Les offres n'ayant pas encore été étudiées, le résultat sera donné prochainement.

g) La Benoîte :

Suite à la demande des exploitants, différents devis ont été demandés pour l'aménagement de la terrasse, actuellement en gohrr, soit en bois ou en pavés. La solution des pavés a été retenue et les travaux seront confiés à l'entreprise de maçonnerie DEBIZE (4 399,20 TTC).

VOIRIE :

Suite aux différents devis, le conseil décide de retenir Mr Thierry GEOFFRAY pour l'élagage des voiries communales et rurales (un passage en mai et l'autre en fin d'été). La commune a la possibilité de prendre en charge uniquement le coût de la voirie rurale et de laisser la voirie communale à l'agglo. Si la commune opte pour cette solution, le coût de la voirie communale, sera déduit de notre attribution de compensation. La conseil décide de prendre en charge la totalité de ces frais, soit un montant de 3 500,00 € HT.

NOMS DES RUES et NUMEROS HABITATIONS :

Après examen des différentes propositions (coût, délai, composants), il est décidé de retenir la société GIROD pour un montant de 26 600,86 € TTC. Les plaques et les poteaux seront installés par cette société. Seuls les numéros des habitations seront installés par les propriétaires. Ces installations sont prévues pour l'automne.

SUBVENTIONS COMMUNALES :

Le conseil décide d'attribuer les subventions suivantes :

- ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE	300,00 €
- ASS. SOU DES ECOLES de SALLES-ARBUISSONNAS	350,00 €
- FANFARE « LA SALLESIEENNE »	550,00 €
- PEPSA (PARTENAIRE ECOLE PUBLIQUE de SALLES-ARB.)	500,00 €
- TENNIS CLUB BLACEEN	400,00 €
- AMICALE CLASSE EN « 6 » de SALLES-ARBUISSONNAS	100,00 €
- LES CAUDALIES	100,00 €
- KARATE CLUB de SALLES-ARBUISSONNAS	300,00 €
- KARATE CLUB de SALLES-ARBUISSONNAS (exceptionnel)	50,00 €
- UNIVERS DES JEUNES	320,00 €
- LE TOUR DU BEAUJOLAIS	100,00 €
- SOCIETE DE CHASSE de SALLES-ARBUISSONNAS	40,00 €
- ASSOCIATION DES FAMILLES	2 746,00 €
- ASSOCIATION DES FAMILLES (Exceptionnelle Achat d'une caravane)	150,00 €

REVISION LOYERS COMMUNAUX :

- a) 1^{er} étage « Rue de la Voûte » Mme GAUTHIER Isabelle = 439,32 €/mois à compter du 15 mai 2015
b) 2^{ème} étage « Rue de la Voûte » Mme MORIN Aurélie = 470,61 €/mois à compter du 3 mai 2015

BARNUMS :

3 devis sont présentés pour l'achat de deux barnums (5m x 4m). Après explications de Mr GUILLARME, le conseil décide de retenir la société TRIGANO, pour un coût de 3 095,00 € TTC. Ces barnums pourront être mis à disposition des associations communales.

FINANCES :

a) La Benoite :

Mme le Maire informe le conseil que la subvention du FISAC, demandée en juillet 2011, nous a enfin été attribuée. La somme de 50 000,00 € a été virée en faveur de la commune.

b) SYDER :

Il est décidé de fiscaliser partiellement la participation 2015 (37 639,92 €) et de budgétiser l'autre partie (7 682,46 €)

c) SIVOS : La participation 2015 sera entièrement budgétisée (3 603,00 €).

AGGLO « VILLEFRANCHE-BEAUJOLAIS-SAONE » :

a) Voirie :

Différentes communes ont émis le souhait de ne plus confier la voirie à l'agglo en contrepartie d'une attribution de compensation financière. La décision de confier la compétence voirie à l'agglo ou de la garder à la commune est très difficile à prendre, car on ne connaît pas tous les « tenants et aboutissants ».

b) PLUI :

Plusieurs réunions ont eu lieu quant à la mise en place d'un PLUI. La décision communale devra être prise à l'automne 2015. Pour l'instant ce dossier n'est qu'au stade d'étude. La commune se prononce favorablement pour poursuivre une telle étude.

PAVOISEMENT :

Lecture d'un courrier de Mr Alain BELLUC, demandant pourquoi la mairie n'est pas pavoisée continuellement.

Au niveau législatif, à l'exception des jours commémoratifs ou demandés par le Président de la République, il n'est pas obligatoire de laisser toujours les drapeaux. Après discussion, le conseil décide de ne pas pavoyer en continu la mairie.

SOIREE CAVEAU :

Suite aux différentes rencontres avec Mrs Gérard TEXIER et Guillaume PALAIS, Mme le Maire donne lecture des courriers adressés à ces deux personnes. Le conseil rappelle que la commune n'est pas opposée à la réalisation de concerts mais demande que le bâtiment soit mis aux normes de sécurité pour recevoir du public.

FESTIVITES :

a) Fête de la musique :

Elle se déroulera le samedi 20 juin en fin d'après-midi. A ce jour, sont inscrits, 2 troupes de danse, la chorale de l'école, 1 musicien et 1 chanteuse.

b) Fête des mères :

Elle se déroulera le dimanche 31 mai à 11h00 dans la cour de l'école. Toute la population est invitée.

c) Inauguration Pavillons et cantine :

Vendredi 19 juin à 18h.

d) Journée de l'environnement :

Samedi 6 juin à partir de 8h30. Les sacs et les gants sont fournis par la mairie.

e) Journées du Patrimoine :

Elles se dérouleront le 19 et 20 septembre 2015. Lise GAILLARD se charge de ce dossier.

f) Office du tourisme :

Assemblée Générale à la salle du Breuil, le jeudi 18 juin à 19h.

DIVERS :

Taxi : Pour des raisons administratives, Mr BAZIN ne peut s'installer.

Tennis : Rencontre avec les dirigeants du club et les représentants des communes de BLACE, ST JULIEN et SALLES-ARBUISSONNAS.

Elections régionales : Dimanches 6 et 13 décembre 2015 (8h à 18h)

Mag d'informations municipales : en préparation pour le début de l'été

PROCHAINES REUNIONS :

Mardi 2 Juin 2015 à 19h00

Mardi 7 juillet 2015 à 19h00

